



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le trois avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :  
D\_2024\_04\_23

Date de convocation du conseil : 29 mars 2024

Nombre de conseillers  
en exercice : 26

Nombre de conseillers  
présents : 22

Nombre de votants : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme WILLAUME Francine.

Absents excusés :

Mme CAILLETEAU Muriel a donné pouvoir à Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane

Mme CHASTEL Ita a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle

Objet : Budget Général –  
Affectation du résultat 2023

Secrétaire de séance : Monsieur MICHELET Philippe

Madame Christine VALEAU-LABROUSSE, adjointe en charge des finances, rappelle les résultats du compte administratif 2023 du Budget Général :

Section de FONCTIONNEMENT		Section d'INVESTISSEMENT	
Recettes	2 037 904,06 €	Recettes	152 821,08 €
Dépenses	1 840 634,02 €	Dépenses	591 192,77 €
Résultat	197 270,04 €	Résultat	- 438 371,69 €
Report	631 866,66 €	Report	1 796 000,76 €
Solde de clôture	829 136,70 €	Solde de clôture	1 357 629,07 €

<b>SOLDE TOUTES SECTIONS</b>	<b>2 186 765,77 €</b>
------------------------------	-----------------------

Restes à réaliser	249 907,74 €
Dépenses	
Restes à réaliser Recettes	73 107,63 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat,

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2023 présente un excédent cumulé de fonctionnement de 829 136,70 €

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

002	Recettes de fonctionnement	829 136,70 €
1068	Recettes d'investissement	0,00 €

